

ÉTAT DE SITUATION

La légionellose est plus fréquente en été et à l'automne. En période de grande chaleur comme c'est le cas ces jours-ci, un plus grand nombre de tours de refroidissement à l'eau (TRE) sont en fonction.

L'entretien et les prélèvements périodiques pour la recherche de *Legionella* dans certaines TRE pourraient ne pas avoir été réalisés selon les standards habituels ces dernières semaines en raison du confinement dû à la COVID-19. Pour ces raisons, le risque d'éclosion de *Legionella pneumophila* de sérotype 1 pourrait être augmenté.

Un rehaussement de la vigilance des cliniciens est demandé afin d'identifier rapidement tout cas de légionellose pour permettre à la santé publique d'intervenir et de contrôler la source.

La présentation clinique de la légionellose pourrait s'apparenter à celle d'une COVID-19 nécessitant une hospitalisation. Considérez une recherche d'antigène urinaire pour la légionellose chez les personnes hospitalisées avec pneumonie.

RECOMMANDATIONS

1. Envisager le diagnostic de légionellose lors de l'évaluation d'un patient hospitalisé avec pneumonie, en particulier en présence des facteurs suivants :

- Âge > 50 ans
- Diabète
- Tabagisme (présent ou antérieur)
- Tableau clinique grave (ex. : admission aux soins intensifs, épanchement pleural)
- Immunodépression/suppression
- Maladie cardiaque, pulmonaire ou rénale chronique
- Consommation d'alcool importante
- Séjour dans un hôtel dans les deux dernières semaines

2. En plus de demander la recherche de l'antigène urinaire (pour *Legionella pneumophila* de sérotype 1), prescrire une culture des expectorations ou des sécrétions endotrachéales pour recherche de *Legionella sp.*

- Demander explicitement « recherche de *Legionella sp.* » sur la requête de la culture pour que le laboratoire utilise le milieu de culture approprié.
- Un prélèvement d'expectorations ou de sécrétions endotrachéales est nécessaire pour relier les cas humains aux sources environnementales potentielles. Cet appariement est le seul moyen pour la santé publique d'identifier une source environnementale.
- Si la culture est positive pour *Legionella sp.*, demander au laboratoire de microbiologie d'acheminer l'isolat au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour appariement.

DÉCLARER DANS LES 48 HEURES À LA DSPu DE LA MONTÉRÉGIE les cas suspects ou confirmés.

Par télécopieur : transmettre le formulaire de déclaration au 450-928-3023

Par téléphone : joindre le médecin de garde en maladies infectieuses au 1 800 265-6213.

Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.

